

AYEZ LE RÉFLEXE ÉCOCONDUITE !

Si ce n'est déjà fait, **il est grand temps d'adopter un nouveau style de conduite écolo et bénéfique** sur le plan de la sécurité routière.

LES 6 RÈGLES D'OR DE L'ÉCOCONDUITE

- **Une conduite fluide**, sans accélération ou coup de frein brusque.
- **Choisir un régime moteur adapté à sa vitesse** (économie allant jusqu'à 20 % de carburant).
- **Modérer sa vitesse.**
- **Prendre l'habitude d'arrêter le moteur en cas d'arrêt**

- prolongé.
- **Surveiller la pression des pneus**, tous les deux mois, avant les vacances, en cas de brusques changements de température pour vous éviter de surconsommer du carburant.
- **Limiter la climatisation qui pompe le carburant** (3 à 5 % en

plus, sans compter les effets nocifs des fuites de fluide frigorigène, un puissant gaz à effet de serre). Stationnez à l'ombre autant que possible, aérez quelques minutes quand vous entrez dans le véhicule avant de mettre la clim, fermez les fenêtres dès la mise en

marche, ne pas dépasser 4 à 5 °C de différence entre l'extérieur et l'intérieur. (Source Ademe)

> POUR EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr

Et le projet européen Ecodrive, www.ecodrive.org, une campagne en faveur de l'écoconduite financée par la Commission européenne.

Pour adopter une conduite économe en énergie, encore faut-il choisir le véhicule adéquat. L'écopastille, mise en place depuis 2008, encourage les conducteurs à faire le bon choix. Basé sur le principe du bonus-malus, le dispositif vise à faire payer les acquéreurs de voitures polluantes et à récompenser les futurs propriétaires de véhicules peu polluants, avec une prime pouvant aller jusqu'à 1 000 euros. Objectif : réduire les émissions de CO₂ sur la route de 20 % d'ici à 2020. Pour consommer moins d'énergie, quelques règles simples d'entretien du véhicule sont à respecter : huile et filtre à air propres, vidange effectuée, éviter certains équipements comme les barres sur le toit qui augmentent la consommation d'énergie. Des pneus mal gonflés entraînent une surconsommation de carburant de l'ordre de 10 %, et une conduite

agressive avec accélérations et freinages brutaux de l'ordre de 40 % !

L'ÉCOATTITUDE

Plus qu'une technique, l'écoconduite est avant tout une attitude, une nouvelle manière de se comporter sur la route. En réduisant sa vitesse, on consomme moins d'énergie et on adopte un comportement plus sécuritaire. C'est aussi s'interroger sur le choix de son mode de déplacement, en favorisant les déplacements doux (vélo, transports en commun) et en regroupant au maximum ses trajets. Ce changement de mentalités est impulsé par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Suite au Grenelle de l'environnement, un Comité opérationnel (Comop) a été mis en place sur le thème de l'écoconduite. Par ailleurs, parmi les propositions du récent rapport sur la réforme du permis de conduire élaboré par Dominique Lebrun, inspecteur général de l'Équipement¹, figure l'enseignement de l'écoconduite dès la formation théorique du permis de conduire. Une proposition vivement encouragée par la Commission internationale des examens de conduite automobile (Cieca)², selon laquelle cette formation doit répondre à des critères précis d'évaluation : pression des pneumatiques, maniement de la boîte de vitesses, ou encore capacités d'anticipation.

1. Cf. p. 29 « On en parle ».

2. Depuis 1993, la Cieca est devenue un important partenaire de projet de la Direction générale des transports et de l'énergie de la Commission européenne. Elle élabore des recommandations de « meilleure pratique » pour les aptitudes à la conduite dans l'Union européenne et au-delà de ses frontières.

En réduisant sa vitesse, on consomme moins d'énergie et on adopte un comportement sécuritaire.

